Image not found or type unknown

Comment choisir un détective privé ?

publié le **31/01/2019**, vu **852 fois**, Auteur : CONFIDENCIA INVESTIGATIONS

Voici les éléments importants à noter avant d'engager un détective privé. Soyez vigilant, Exigez un professionnel.

Voici les éléments importants à noter avant d'engager un détective privé. Soyez vigilant, Exigez un professionnel.

Un Détective Agréé

Tout d'abord vous devez choisir un détective prive agréé par le ministère de l'intérieur. Chaque détective doit disposer d'un agrément pour exercer, d'un agrément de dirigeant pour son agence ainsi qu'une carte professionnelle.

Un Détective Diplômé

Ensuite veillez à ce que le détective soit diplômé d'une université en droit afin qu'il puisse vous proposer des services et conseils adaptés aux lois en vigueur.

Une agence de proximité

Un élément important est la proximité de votre agence de détective choisie. Engagez un détective qui se trouve physiquement dans votre département. Bon nombre de détectives proposent leurs services sur la France entière et ne sont pas basés sur votre département. Choisissiez donc la proximité.

Les tarifs

Le tarif est un élément important à prendre en considération. Les agences de detective privé proposent à la fois des taux horaires auxquels viennent s'ajouter les taxes, les frais kilomètres, les majorations jour nuit Week end ou férié. Mais les agences peuvent aussi vous proposer des forfaits incluant tout, ce qui permet aux clients de savoir où ils vont et surtout de ne pas avoir de surprises lors de l'annonce du montant total de la facture.

Un rapport de qualité

Un detective agréé se doit de vous fournir un rapport écrit et circonstancié que vous pourrez utiliser dans toutes vos procédures. Ce rapport doit être rédigé par un professionnel afin d'être recevable et crédible à sa lecture par les avocats ou juges en charge du dossier.

Prenez un rdv

Enfin, tout bon professionnel vous proposera un rdv physique afin de vous rencontrer et définir

ensemble le cadre d’enquête et la légitimé de la mission. Lors de ce rdv, demandez lui l’ensemble des éléments évoqués ci-dessus. Cela vous permettra de prendre votre décision et d’engager un professionnel.

Contactez CONFIDENCIA INVESTIGATIONS Agence de détective privé Agréé à Marseille, Aix-en-Provence et Bouches-du-Rhône.

Visitez notre site web pour plus d’informations : https://sites.google.com/confidencia-investigations.com/detective-prive/accueil

Contactez-Nous au 0614070925 ou par email à : contact@confidencia-investigations.com

CONFIDENCIA INVESTIGATIONS

10 rue de la République

13001 MARSEILLE

#ConfidenciaInvestigations #AgenceDeDetectivePrive #DetectivePriveMarseille #DetectivePriveAixEnProvence #Detective #DetectivePrive

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés